



Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 27 septembre 2021 à 17 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M^{mes} et MM. les conseillers Nathalie Dépeault, Sylvie Ouellette, Vincent Roy et Jean-Yves Boulianne, sous la présidence du maire suppléant, M. Jean-François Poulin, formant quorum. Étaient également présents M. Yves Deslongchamps, directeur général et M^{me} Marielle Benoit, greffière. MM. Patrick Melchior et Daniel Campbell sont absents.

Première période de questions

Aucune personne n'est présente.

2021-517 Lettre de convocation du maire

La lettre du maire convoquant cette séance extraordinaire est déposée.

2021-518 Rapport de signification de l'avis spécial aux membres du conseil

Le rapport de signification de l'avis spécial de convocation à la présente séance est déposé.

2021-519 Adoption de l'ordre du jour

Document : Projet d'ordre du jour, non daté.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Réglementation

2021-520 **Règlement décrétant des travaux de mise en place d'une désinfection UV, de remplacement du centre de contrôle des moteurs et de modifications aux salles 209 et 211 à la station de traitement d'eau potable et pourvoyant à un emprunt de 2 180 000 \$ pour en acquitter le coût - Avis de motion**

Document : *Projet de Règlement décrétant des travaux de mise en place d'une désinfection UV, de remplacement du centre de contrôle des moteurs et de modifications aux salles 209 et 211 à la station de traitement d'eau potable et pourvoyant à un emprunt de 2 180 000 \$ pour en acquitter le coût*, non daté.

M. Jean-Yves Boulianne donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement décrétant des travaux de mise en place d'une désinfection UV, de remplacement du centre de contrôle des moteurs et de modifications aux salles 209 et 211 à la station de traitement d'eau potable et pourvoyant à un emprunt de 2 180 000 \$ pour en acquitter le coût* afin de pourvoir au paiement de ces travaux à l'usine de filtration.

2021-521 **Dépôt du projet de Règlement décrétant des travaux de mise en place d'une désinfection UV, de remplacement du centre de contrôle des moteurs et de modifications aux salles 209 et 211 à la station de traitement d'eau potable et pourvoyant à un emprunt de 2 180 000 \$ pour en acquitter le coût**

Document : *Projet de Règlement décrétant des travaux de mise en place d'une désinfection UV, de remplacement du centre de contrôle des moteurs et de modifications aux salles 209 et 211 à la station de traitement d'eau potable et pourvoyant à un emprunt de 2 180 000 \$ pour en acquitter le coût*, non daté.



M. Jean-Yves Boulianne dépose le projet de *Règlement décrétant des travaux de mise en place d'une désinfection UV, de remplacement du centre de contrôle des moteurs et de modifications aux salles 209 et 211 à la station de traitement d'eau potable et pourvoyant à un emprunt de 2 180 000 \$ pour en acquitter le coût.*

Direction générale et ressources humaines

2021-522 Embauche d'un opérateur au Service de traitement des eaux

CONSIDÉRANT le départ de M. Bruno-Mikael Dupont;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de ratifier l'embauche de M. Alexandre Cornellier au poste d'opérateur au Service de traitement des eaux, à compter de ce jour.

QUE les conditions de travail et avantages rattachés à ce poste soient ceux inscrits dans la convention collective actuellement en vigueur.

QUE la résolution 2021-471 soit abrogée à toutes fins que de droit.

2021-523 Poste de préventionniste au Service de sécurité incendie

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'apporter des modifications à la description de tâches de ce poste;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'adopter la nouvelle description de tâche du préventionniste au Service de sécurité incendie.

QU'une lettre d'entente soit rédigée à cet effet.

QUE le maire, ou en son absence M. Vincent Roy, et le directeur général, ou en son absence la greffière, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham les documents donnant effet à la présente résolution.

QUE la résolution 2021-429 soit modifiée en ce sens.

2021-524 Nomination d'un préventionniste au Service de sécurité incendie

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de nommer M. Maurice Dubois au poste de préventionniste au Service de sécurité incendie, à compter du 18 octobre 2021.

QUE la date officielle de cette nomination sera la date du premier jour travaillé à ce titre.

QUE les conditions de travail et avantages rattachés à ce poste soient ceux inscrits dans la convention collective actuellement en vigueur.

Seconde période de questions

Aucune personne n'est présente.



Sur proposition du président, la séance est levée à 17 h 03.

Marielle Benoit, OMA
Greffière

Jean-François Poulin
Maire suppléant